

## **Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Vingtième et unième session**  
**Genève, 16 – 20 avril 2012**

### RESUME SUCCINCT DES DOCUMENTS

*Document établi par le Secrétariat*

#### I. DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LA VINGT ET UNIÈME SESSION

1. Le texte qui suit est un bref résumé des documents qui sont établis, ou qui doivent l'être, pour la vingt et unième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé "comité" ou "IGC") à la date du 27 mars 2012. Chacun de ces documents, ainsi que tout document supplémentaire, sera publié dès sa finalisation sur la page <http://www.wipo.int/tk/fr>.

##### WIPO/GRTKF/IC/21/1 Prov.2 : Projet d'ordre du jour de la vingtième et unième session

2. Ce document, qui contient les points dont le comité devrait traiter, est soumis au comité aux fins de son adoption.

##### WIPO/GRTKF/IC/21/2 : Accréditation de certaines organisations

3. Ce document indique le nom et les coordonnées des personnes à contacter, ainsi que les buts et objectifs des organisations qui ont demandé au comité leur accréditation en qualité d'observatrices ad hoc aux sessions en cours et aux sessions futures du comité.

WIPO/GRTKF/IC/21/3 : Participation des communautés locales et autochtones : fonds de contributions volontaires

4. En 2005, l'Assemblée générale de l'OMPI a créé un "Fonds de contributions volontaires de l'OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées". Cette décision a été prise sur la base du document WO/GA/32/6, modifié ultérieurement par l'Assemblée générale de l'OMPI en septembre 2010, qui précise les objectifs et le fonctionnement du fonds. Ce document porte sur la constitution du conseil consultatif dudit fonds et fournit des renseignements sur la collecte de fonds lancée par le Secrétariat. La note d'information demandée contenant des précisions sur les contributions reçues et les bénéficiaires fait l'objet du document WIPO/GRTKF/IC/21/INF/5 diffusé en parallèle.

WIPO/GRTKF/IC/21/4 : La protection des savoirs traditionnels : projets d'articles

5. À sa dix-neuvième session, tenue en juillet 2011, "[l]e comité a demandé que le document WIPO/GRTKF/IC/19/5 ('La protection des savoirs traditionnels : projets d'articles') soit transmis sous la forme d'un document de travail à la prochaine session du comité".

WIPO/GRTKF/IC/21/5 : Contribution des pays ayant une position commune aux projets d'articles sur la protection des savoirs traditionnels

6. À sa dix-neuvième session, "[l]e comité a demandé que le document WIPO/GRTKF/IC/19/10 intitulé 'Like-Minded Countries Contribution to the Draft articles on the Protection of Traditional Knowledge' (en anglais seulement) soit transmis sous la forme d'un document de travail à la prochaine session du comité".

WIPO/GRTKF/IC/21/6 : Participation des observateurs

7. À la vingtième session du comité, tenue en février 2012, "s'agissant de la proposition n° 1 (Révision des formulaires de demande d'accréditation auprès du comité et création d'un mécanisme consultatif permanent pour les demandes d'accréditation) et de la proposition n° 6 (Création d'un conseil consultatif permanent pour le Fonds de contributions volontaires de l'OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées), le comité [...] a demandé au Secrétariat d'élaborer, pour la prochaine session du comité, un document sur les mesures nécessaires en vue de la mise en œuvre pratique de ces options, comprenant les projets de modifications à apporter au règlement du Fonds de contributions volontaires de l'OMPI, pour examen par le comité [...]". Le comité a aussi demandé que ce document "donne davantage d'informations sur la mise en œuvre pratique de [la proposition n° 3 (Révision des modalités relatives aux exposés thématiques de membres de communautés autochtones)] et ses incidences sur le plan de la procédure, afin de pouvoir prendre une décision à ce sujet à sa prochaine session".

## II. DOCUMENTS D'INFORMATION DE LA VINGTIÈME ET UNIÈME SESSION

WIPO/GRTKF/IC/21/INF/1 Prov. : Liste des participants

8. Une liste provisoire sera distribuée à la vingtième et unième session de l'IGC.

WIPO/GRTKF/IC/21/INF/2 : Résumé succinct des documents

9. Il s'agit du présent document, établi pour servir de guide dans la documentation du comité.

WIPO/GRTKF/IC/21/INF/3 : Projet de programme pour la vingtième et unième session

10. Conformément à la demande formulée par le comité à sa dixième session, ce document contient une suggestion de programme ainsi qu'une indication du temps qui pourrait être consacré à chaque point de l'ordre du jour. Ce projet de programme n'est présenté qu'à titre indicatif : l'organisation effective du travail du comité sera décidée par le président et par les membres conformément au règlement intérieur.

WIPO/GRTKF/IC/21/INF/4 : Rapport de Son Excellence M. l'Ambassadeur Philip Owade sur les questions essentielles en suspens de l'exercice biennal 2010-2011

11. À la dix-neuvième session de l'IGC, le président du comité pour l'exercice biennal 2010-2011, Son Excellence M. l'Ambassadeur Philip Owade, a indiqué qu'il pourrait préparer un résumé des principales questions qui, selon lui, devraient être reprises dans la prochaine série de négociations. Ce résumé a été préparé et fait l'objet de ce document.

WIPO/GRTKF/IC/21/INF/5 : Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : note d'information sur les contributions financières et les demandes d'assistance financière

12. Ce document contient les informations à communiquer au comité en ce qui concerne le fonctionnement du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées. Les règles sont énoncées dans l'annexe du document WO/GA/32/6 qui a été approuvé par l'Assemblée générale de l'OMPI à sa trente-deuxième session puis modifié par l'Assemblée générale en septembre 2010. Plus précisément, il contient des informations sur les contributions versées ou promises et sur l'assistance effectivement fournie aux représentants des communautés autochtones et locales accréditées.

WIPO/GRTKF/IC/21/INF/6 : Note d'information à l'intention du Groupe d'experts des communautés autochtones et locales

13. À la suite d'une décision prise par le comité à sa septième session, chaque session du comité débute par une réunion présidée par un membre d'une communauté autochtone. Cette réunion s'est tenue au début des 12 précédentes sessions du comité. À chaque occasion, des représentants de communautés autochtones et locales ont présenté des exposés sur l'expérience et les préoccupations de leur communauté en ce qui concerne les expressions culturelles traditionnelles, les savoirs traditionnels et les ressources génétiques, ou sur un thème particulier lié aux négociations au sein du comité. Ces exposés sont disponibles sur le site de l'OMPI, à l'adresse [http://www.wipo.int/tk/en/ngoparticipation/ind\\_loc\\_com/index.html](http://www.wipo.int/tk/en/ngoparticipation/ind_loc_com/index.html). Ce document indique les modalités pratiques qu'il est proposé de mettre en œuvre pour cette réunion à la vingtième et unième session de l'IGC.

WIPO/GRTKF/IC/21/INF/7 : Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : décisions prises par le Directeur général conformément aux recommandations adoptées par le Conseil consultatif

14. Ce document d'information informera le comité des décisions en matière de financement que le Directeur général prendra conformément à la recommandation qui sera adoptée par le Conseil consultatif du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées en marge de la vingtième et unième session de l'IGC.

WIPO/GRTKF/IC/21/INF/8 : Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles

15. À sa dix-neuvième session, “le comité a invité le Secrétariat à mettre à jour les glossaires disponibles dans les documents WIPO/GRTKF/IC/19/INF/7 intitulé ‘Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux expressions culturelles traditionnelles’, WIPO/GRTKF/IC/19/INF/8 intitulé ‘Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux savoirs traditionnels’ et WIPO/GRTKF/IC/19/INF/9 intitulé ‘Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques’, à les regrouper dans un seul document et à publier ce glossaire sous la forme d’un document d’information à la prochaine session du comité”.

WIPO/GRTKF/IC/21/INF/9 : Ressources disponibles sur le site Web de l’OMPI consacré aux savoirs traditionnels, aux expressions culturelles traditionnelles et aux ressources génétiques

16. À sa vingtième session, le comité a invité le Secrétariat à établir un document d’information dans lequel seraient décrites brièvement les ressources disponibles sur le site Web de l’OMPI consacré aux savoirs traditionnels, aux expressions culturelles traditionnelles et aux ressources génétiques en vue de soutenir et de renforcer la participation des observateurs à ses travaux.

### III. AUTRES DOCUMENTS

WIPO/GRTKF/IC/17/INF/8 : Note sur les significations du terme “domaine public” dans le système de la propriété intellectuelle, traitant en particulier de la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles ou expressions du folklore

17. À sa seizième session, le comité a invité le Secrétariat à établir et à diffuser pour la dix-septième session du comité “un document d’information technique sur les significations du terme ‘domaine public’ dans le système de la propriété intellectuelle, traitant en particulier de la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles”.

WIPO/GRTKF/IC/17/INF/9 : Liste et explication technique succincte des différentes formes sous lesquelles les savoirs traditionnels peuvent se présenter

18. À sa seizième session, le comité a invité le Secrétariat à établir et à diffuser pour sa dix-septième session “une liste et une explication technique succincte des différentes formes sous lesquelles les savoirs traditionnels peuvent se présenter (‘codifiés/non codifiés’, ‘divulgués/non divulgués’), en tant que document d’information.

WIPO/GRTKF/IC/13/4(B) Rev. : La protection des expressions culturelles traditionnelles : projet d’analyse des lacunes

19. Ce document comprend le projet d’analyse des lacunes en matière de protection des expressions culturelles traditionnelles établi à l’intention du comité, parallèlement au projet d’objectifs et de principes révisés pour la protection des expressions culturelles traditionnelles et à une liste convenue de questions concernant la protection des expressions culturelles traditionnelles.

WIPO/GRTKF/IC/13/5(B) Rev. : La protection des savoirs traditionnels : projet d'analyse des lacunes

20. Ce document comprend le projet d'analyse des lacunes en matière de protection des savoirs traditionnels établi à l'intention du comité, parallèlement au projet d'objectifs et de principes révisés pour la protection des savoirs traditionnels et à une liste convenue de questions concernant la protection des savoirs traditionnels.

[Fin du document]